

Question orale de Mme Kattrin Jadin à Sophie Wilmès (VPM Affaires étrangères et européennes) sur "Les massacres par l'armée éthiopienne de population dans la province du Tigré"

Kattrin Jadin (MR): Madame la ministre, dans un rapport, Amnesty lance un cri d'alerte quant à la situation en province du Tigré. Cette province éthiopienne est depuis des mois le lieu d'affrontements entre les troupes éthiopiennes et érythréennes d'un côté et le Front de libération du peuple du Tigré (FLPT) de l'autre. Au cœur de ce conflit, des centaines de civils ont été victimes de massacres.

Madame la ministre, quelle est la réaction de notre pays au sein des instances internationales face à cette situation très inquiétante? Que pourra-t-on mettre en place pour essayer d'apporter des solutions de paix?

Sophie Wilmès, ministre: Monsieur le président, chers collègues, les informations qui font état de violations et d'abus des droits humains les plus élémentaires au Tigré sont effectivement très préoccupantes, en particulier – on en a parlé lors du dernier Conseil Affaires étrangères – l'utilisation du viol comme arme de guerre, ce qui, en plus de tout le reste, est particulièrement choquant. Je suis frappée par la multiplicité et la gravité des allégations provenant de sources internationales reconnues ainsi que de sources éthiopiennes.

Nous restons fidèles à la position que nous avons exprimée à maintes reprises dès la parution des premières allégations fin 2020, c'est-à-dire que la Belgique souhaite que des enquêtes indépendantes exhaustives puissent faire toute la lumière sur ces événements tragiques, sous l'autorité de la haute commissaire aux droits de l'homme de l'ONU. Je salue à ce titre l'engagement de la Commission éthiopienne des droits humains de collaborer avec les services dont Mme Bachelet a la charge.

Il faut désormais aussi lancer ces travaux au plus vite afin d'établir les faits, les responsabilités, y compris sur ce qui pourrait constituer des crimes contre l'humanité. Une fois finalisées, nous pourrions nous appuyer sur ces enquêtes pour déterminer les prochaines actions. Bien qu'il faille tenir compte de l'évolution de la situation, parler de sanctions à ce stade serait sans doute contre-productif. Je vous rappelle par ailleurs que l'Érythrée a déjà été visée le 22 mars par des sanctions européennes pour cause de violation des droits humains.

Notre engagement diplomatique est double. D'une part, nous multiplions les contacts avec les autorités éthiopiennes, ce qui donne l'occasion de faire valoir notre position. Par exemple, ce fut encore le cas à mon cabinet, le 22 mars 2021, auprès de l'ambassadeur d'Éthiopie à Bruxelles où les allégations des violations des droits humains ont largement été abordées. Sur place, je signalerai la mission de notre ambassadeur à Mekele, capitale du Tigré, le 10 mars 2021. D'autre part, la Belgique prend position au niveau européen et multilatéral. Je suis ainsi intervenue devant le Conseil des droits de l'homme de l'ONU du 24 février 2021, en plaidant spécifiquement pour un retrait des troupes érythréennes.

Au Conseil des Affaires étrangères de l'Union européenne du 19 avril 2021, afin de souligner la gravité de la situation, j'ai plaidé pour que l'Union européenne et ses États membres invoquent le principe de la responsabilité de protéger. C'est le principe de la responsabilité de protéger (R2P) dans le cadre de la crise du Tigré. Cette démarche est spécifiquement prévue pour prévenir les crimes de guerre, de nettoyage ethnique et du génocide.

Ce principe, destiné à protéger la population civile, s'applique en premier lieu aux autorités nationales, mais aussi le cas échéant à la communauté internationale. Le rôle ultime est réservé au Conseil de sécurité.

Suite à des réunions régulières depuis novembre dernier, encore sous l'impulsion de notre pays, celui-ci a pris position pour la première fois ce 22 avril. Il y exprime sa préoccupation pour la situation humanitaire et les violations des droits humains. Il affirme aussi son soutien pour les initiatives de paix régionales.

La Belgique restera vigilante quant au respect des engagements éthiopiens les plus récents concernant l'accès humanitaire à toutes les zones du Tigré, la coopération avec l'ONU et le retrait des troupes érythréennes.

Je me souviens que l'Éthiopie avait aussi pris des engagements lors d'une discussion bilatérale que nous avons eue avec ses représentants. Je vous le dis sans naïveté.

De sa mission sur place, mon collègue finlandais Haavisto retient notamment l'importance de maintenir le dialogue. En outre, en ligne avec les positions belges, il appelle l'Union européenne à continuer de rappeler qu'un meilleur accès humanitaire est indispensable, que les hostilités doivent cesser, que les civils doivent être protégés et qu'il n'y a pas de solution militaire au conflit.

Nous devons, avec regret, constater que jusqu'à présent, les organisations régionales africaines ont aussi eu du mal à faire entendre leur voix dans ce conflit. Il reste cependant de la plus haute importance qu'une solution tienne également compte de la dimension régionale de ce conflit si elle doit être durable.

Je l'ai d'ailleurs évoqué encore cette semaine avec M. Biruta, ministre des Affaires étrangères rwandais. Nous savons que le Rwanda, faisant partie prenante de l'Union africaine, pourrait peut-être avoir une position qui permettrait d'utiliser les leviers. Il m'a fait part de ses craintes sur la situation humanitaire et son souhait de pouvoir y accéder le plus rapidement possible; mais aussi de ces convictions, répétées par les représentants éthiopiens lors de notre rencontre, qu'il s'agit à leurs yeux – et vous aurez bien compris que nous ne partageons pas cette analyse – d'un conflit interne.

Un subside humanitaire de 4 millions d'euros a été octroyé par la ministre Kitir au CICR pour son opération en Éthiopie, pour ses activités de protection et de prévention. Le CICR est un acteur qui peut répondre adéquatement et rapidement aux besoins des personnes affectées par le conflit, notamment les victimes de violences sexuelles. Je rappelle par ailleurs que l'Union européenne a consacré 63,2 millions d'euros à des projets humanitaires en Éthiopie pour l'année 2020 et que 53,7 millions supplémentaires viennent d'être libérés pour la population la plus vulnérable.

Je réponds quand même à la question de Mme Van Hoof qui n'était pas là, puisqu'elle concerne le sort des femmes, des enfants et des jeunes, et en particulier la défense de leurs droits dans les situations de conflit. C'est effectivement aussi une préoccupation majeure et je demande systématiquement que l'on y prête attention. C'est la raison pour laquelle nous avons insisté afin que cela soit explicitement mentionné dans les conclusions du Conseil de l'Union européenne du 11 mars.

Tous les réfugiés et toutes les personnes déplacées à l'intérieur du Tigré et au-delà doivent évidemment être efficacement protégés, notamment contre tout acte de réinstallation ou de retour forcé. Le comportement des troupes érythréennes a poussé la Belgique à demander leur départ immédiat. J'ai déjà eu l'occasion de dire que le ciblage ethnique risque d'entraîner le pays sur une pente dangereuse. Une modification des frontières internes du pays nécessiterait une révision de la Constitution.

Enfin, il y avait également une question sur l'impact de ce conflit sur les flux de réfugiés vers la Belgique ou l'Europe. C'est une question à laquelle on ne peut répondre précisément pour le moment.

Katrin Jadin (MR): Monsieur le président, je m'en voudrais de dire que cette réponse n'était pas plus que complète.

Peut-être que je n'entends plus très bien, mais il me semble qu'il y a parfois un problème d'audition au niveau de la réponse. C'est une petite remarque concernant la technique.

On ne peut que réitérer ce qu'a dit mon collègue Cogolati. Il s'agit d'un sujet et d'une guerre très peu médiatisés, avec des conséquences stratégiques et géostratégiques certaines, y compris pour l'Union européenne. Les démarches entreprises, que ce soit par la Belgique au niveau bilatéral, comme vous l'avez fait, ou par le biais de l'Union européenne, pour faire entendre sa voix au sein des Nations Unies, doivent bien évidemment se faire régulièrement.